

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SDS #: 913 Date de révision: 05/18

#### **SECTION 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT**

IDENTITÉ (nom commercial) : BORI-LUBE-10

SYNONYMES: Lubrifiant de polissage.

NOM DE FAMILLE/NOM CHIMIQUE: Lubrifiant

UTILISATION DU PRODUIT : Lubrifiant de coupe, de meulage, de polissage.

FABRICANT / FOURNISSEUR: BORIDE Engineered Abrasives

2615 Aero Park Dr.

Traverse City MI 49686-9101

DATE D'ÉMISSION ORIGINALE: 22 mai 2015

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: (231) 929-2121

NUMÉRO D'URGENCE 24 HEURES SUR 24 : (231) 922-1959

### **SECTION 2 – IDENTIFICATION DES RISQUES**

PRINCIPALES VOIES D'EXPOSITION : Peut entrer en contact avec la peau ou les yeux.

Symbole SGH:



Mot indicateur SGH : Danger

Phrases de risque SGH: H360 - Peut nuire à la fertilité ou à

l'enfant à naître.

Catégorie de risque SGH: 1B

Phrases de précaution SGH: P280 - Porter une protection oculaire

P260 - Ne pas respirer la poussière, la fumée, le brouillard, les

vapeurs et les aérosols.

P264 - Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit.

### **EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ:**

AIGUS: Yeux: Peut causer de l'irritation, des rougeurs et des larmoiements.



Peau : Peut causer une irritation, pas de risque d'absorption cutanée.

Inhalation (respiration): Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion (avaler) : Peut irriter le tractus gastro-intestinal et affecter le système nerveux central.

CHRONIQUE : Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.

MALADIES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION : Aucune connue.

CLASSEMENT NFPA: Santé: 1; Inflammabilité: 0; Réactivité: 0; Réactivité: 0

## SECTION 3 – COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES CONSTITUANTS

| MATERIAU                         | CAS#        | POIDS % | NIOSH REL | EC#       |
|----------------------------------|-------------|---------|-----------|-----------|
| Tétraborate de sodium décahydrat | é 1303-96-4 | < 0.5%  | 5 mg/m3   | 215-540-4 |
| Triéthanolamine                  | 102-70-6    | < 2.5%  | 5 mg/m3   | 203-049-8 |

## **SECTION 4 – MESURES DE PREMIERS SECOURS**

YEUX : Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes en soulevant les paupières

supérieure et inférieure de temps à autre. Consulter un médecin si l'irritation

ou la rougeur persiste.

PEAU : Laver à fond la zone affectée avec de l'eau et du savon et la protéger de

l'exposition. Si l'irritation ou l'éruption cutanée persiste, consulter un

médecin.

INHALATION : Non prévu, si le malaise persiste, emmener la personne à l'air frais.

AUTRES RISQUES POUR LA SANTÉ : L'exposition chronique à des niveaux élevés peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.



#### **SECTION 5 – MESURES ANTI-INCENDIE**

POINT D'ÉCLAIR : > 93 ºC.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR : Aucune.

TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION : Sans objet.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Aucun.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Sans objet.

MOYENS D'EXTINCTION : Sans objet.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Aucun.

## SECTION 6 – MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT : Utiliser un matériau absorbant ou un aspirateur humide pour recueillir le liquide. Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones basses.

LES MÉTHODES DE CONTENTION : Matériau absorbant.

### **SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

MANIPULATION : Aucune précaution particulière de manipulation n'est nécessaire.

ENTREPOSAGE : Conserver à l'abri du gel ou de la chaleur extrême pendant l'entreposage.

HYGIÈNE PERSONNELLE : Utiliser une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

## SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION, PROTECTION PERSONNELLE



| MATERIAU                     | CAS#            | POIDS %                 | NIOSH REL | EC#         |
|------------------------------|-----------------|-------------------------|-----------|-------------|
| Tétraborate de sodium décahy | draté 1303-96-4 | < 0.5%                  | 5 mg/m3   | 215-540-4   |
| Triéthanolamine              | 102-70-6        | < 2.5%                  | 5 mg/m3   | 203-049-8   |
| SDS #: 913                   |                 | Date de révision: 05/18 |           | sion: 05/18 |

## MESURES DE CONTRÔLE

PROTECTION DES YEUX : Il est recommandé de porter des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

GANTS DE PROTECTION : Tout type recommandé mais non requis.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Normalement, ce n'est pas nécessaire.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE : Contrôles standard pour minimiser la production et

l'exposition au brouillard.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION : Aucun n'est nécessaire.

### **SECTION 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ÉTAT PHYSIQUE, APPARENCE et ODEUR : Liquide bleu, odeur boisée.

SEUIL OLFACTIF : Ne s'applique pas. DENSITÉ : 1,0 g/cm3

DENSITÉ DE LA VAPEUR : Plus grande que l'air. POINT D'ÉBULLITION : ~100 °C.

VISCOSITÉ : 1-5 cPs. POINT DE CONGÉLATION : ~32 ºC.

TAUX D'ÉVAPORATION : Négligeable. PH : Neutre.

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : 100% soluble. POIDS MOLÉCULAIRE : Sans objet.

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS : Non.

## SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable, non réactif avec l'eau.

INCOMPATIBILITÉ (matériaux et conditions à éviter) : Aucun connu.



POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

### SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## **TOXICITÉ AIGUË:**

CAS # 1303-96-4 : DL50 voie orale rat : 5,660 mg/kg ; DL50 dermique lapin : 2,000

mg/kg; DL50 inhalation rat 2,030 mg/L

CAS# 102-70-6: DL50 par voie orale rat: 6,400 mg/kg; DL50 par voie cutanée

lapin: 2,000 mg/kg.

TOXICITÉ CHRONIQUE : l'exposition à des niveaux élevés peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.

CARCINOGÈNES: Non identifiés comme cancérigènes par l'ACGIH, le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

NUMERO RTECS ECS:

CAS # 1303-96-4: VZ2275000 CAS# 102-70-6: KL9275000

# SECTION 12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ: Aucune donnée environnementale disponible pour le mélange.

PERSISTANCE ET DEGRADABILITÉ: Aucune donnée disponible pour le mélange.

MOBILITÉ DANS LE SOL : Aucune donnée disponible pour le mélange.

## SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODES D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Éliminer les déchets conformément aux règlements fédéraux, étatiques, provinciaux et locaux.



### **SECTION 14 -- INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**

**POINT** 

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : Aucune. CLASSE DE RISQUE : Aucune. NUMÉRO D'IDENTIFICATION : Aucun

Groupe d'emballage : Aucun. Guide ER # : Aucun.

Nom d'expédition IATA : Non réglementé en tant que marchandise dangereuse.

Nom d'expédition de l'OMI : Non réglementé en tant que marchandise dangereuse.

#### **SECTION 15 -- INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Statut de l'inventaire du TSCA : les deux ingrédients sont répertoriés dans le TSCA.

ECHA REACH : les deux ingrédients figurent sur la liste des candidats.

Numéro EC: Tétraborate de sodium décahydraté: 215-540-4

Triéthanolamine: 203-049-8

SARA TITRE III : Le produit ne contient pas de produits chimiques toxiques soumis aux

exigences de déclaration de l'article 313 du

Titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et 40

CFR Part. 372.

SECTION 302 LISTE DES SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES : Non listé SECTION 313 LISTE DES PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES : Non listé

DÉCHETS DANGEREUX RCRA FÉDÉRAL : Non répertorié

QUANTITÉ À DÉCLARER (RQ), EN VERTU DE LA LOI AMÉRICAINE : Non listé



# **SECTION 16 -- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

SDS date de création : 22 mai 2015 SDS date de révision : 7 mai 2018

L'utilisateur assume tous les risques liés à l'utilisation de ce produit. A notre connaissance, les informations contenues dans le présent document sont exactes. Toutefois, BORIDE Engineered Abrasives n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, ou de qualité marchande, d'adaptation à un usage particulier ou de toute autre nature n'est faite aux termes des présentes à l'égard de l'information ou du produit auquel les informations font référence. Les données contenues sur cette feuille s'appliquent au matériau tel qu'il est fourni à l'utilisateur.